



## Déclaration de l'UF CGT DIRCE au CSA du 22 juin 2023

Bien que tout soit mis en place afin d'affaiblir l'action syndicale, cette nouvelle commission en est l'exemple le plus flagrant, en réunissant en une seule le travail qui ne suffisait pas en deux commissions. Mais nous ne plierons pas et continuerons à œuvrer à la défense du bien collectif.

Le travail de sape ne s'arrête pas là, créant un climat social sans précédent. Depuis maintenant 6 mois une crise sociale s'ajoute à une crise économique, crise sociale qui aurait pu être évitée. La réforme des retraites imposée par la force, sans respect des règles démocratique élémentaires restera comme une plaie ouverte qui n'est pas près de se refermer.

Et comment ne pas évoquer le climat d'insécurité ressenti par le personnel des routes liés aux bien trop nombreux accidents qui touchent et endeuillent notre maison. **Stéphane** vient derrière une bien trop longue liste de drame, nous ramenant à il y a un peu plus d'un an maintenant, où **Raoul** et **Emmanuel**, collègue à la DIR Centre-Est qui subissaient eux aussi la folie routière. Mais n'oublions pas non plus que derrière chaque dégât matériel, un drame est évité, la chance, la providence ? Eh bien trop, c'est trop !!

Il en va de même pour les services supports, entre les baisses d'effectifs affectant la quantité et la qualité de travail, le télétravail qui isole un peu plus le personnel dans un monde déjà trop individualiste. Les RPS sont et demeurent un risque majeur.

Nos camarades présent.e.s, celles et ceux resté.e.s dans leur CEI, maintenu.e.s dans leur emploi de manière abusive, les bureaux en grève, à la DIR CE et dans toutes les DIR sont là aujourd'hui pour vous dire et réaffirmer leur raz le bol !

Les décisions ministérielles envers les agents du Ministère de la Transition Écologique se dégradent et ne répondent absolument pas aux attentes du personnel et à ceux qui vivent au quotidien dans les services. Comment considérer l'aumône des 1,5 % de revalorisation du point d'indice venant d'être annoncée ? Une paille quand on compare à la perte issue du gel du point d'indice.

C'est pourquoi la CGT revendique toujours :

- **Une réelle revalorisation du point d'indice à hauteur minimale de 10 % pour tous les personnels des 3 versants de la Fonction Publique**
- **Un plan massif d'embauche**
- **La reconnaissance de 25 % du service actif avec départ à taux plein**
- **Un corps unique des PETPE avec les deux spécialités RBA et VN/PM**
- **Suppression de la grille C1, création d'un sas d'entrée en C2**
- **Intégration des AE (ex C1) à la grille C2**
- **Intégration des AEP (ex C2) à la grille C3**
- **Intégration des CEEP (ex C3) à la grille C3+**
- **Passage au grade de TSPDD (échelle B2) en fin de carrière pour les C3+**
- **Un minimum à 2000 € brut par mois pour le bas de la grille C2**
- **Un déroulement de carrière au minimum sur 2 grades avec doublement du salaire entre le salaire d'embauche et la fin de carrière**
- **Une revalorisation de l'astreinte à 300 € la semaine**
- **Une revalorisation de la PSR à 7,5 % du traitement brut moyen**
- **Une revalorisation de la prime technique de l'exploitation des travaux à 6000€par an, 8000 € par an pour les agents affectés sur un réseau exploitant plus de 70 000 véhicules par jour, ou ayant un tunnel**
- **L'ensemble des primes intégrées dans le calcul de la retraite**

**L'UF CGT DIRCE**